



Ministère des Affaires Etrangères, de
l'Intégration Régionale et de la Coopé-
ration au Développement

MAEIRCD-MAGAZINE

No 9 du 22 août 2025

Le Président Ndayishimiye a exercé son devoir civique sur la col- line Musama



Le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye, accompagné de Son Epouse, a voté le lundi 25 août 2025, matin à Musama, sa col-

line natale de la province Gitega, dans le cadre des élections collinaires, accomplissant ainsi son devoir, un geste fort d'exemplarité citoyenne.

Dans cette Edition:

page

Le Président Ndayishimiye a exercé son devoir civique sur la colline Musama

1

Le Président Ndayishimiye a participé à la prière d'action de grâce pour les 20ans du CNDD-FDD au pouvoir

2

Le Président Ndayishimiye participe à une conférence organisée dans le cadre de la célébration de 20 ans de leadership du CNDD-FDD

3

Elections des Conseillers collinaires : Une matérialisation fiable de la double vision 2040 et 2060

4

Le Président du Sénat se présente aux Election des conseillers collinaires et chefs de quartiers

5

Le Ministre en charge des affaires étrangères exhorte le personnel à préserver l'image du Burundi

7

Justice et Vision 2040-2060 : Gamaliel Nkurunziza hausse le ton

8

Signature d'un mémorandum d'attente entre l'ADB et la diaspora burundaise

9

Communiqué de Presse n°08/2025 de la Réunion du Conseil des Ministres du mercredi 27 août 2025

11

Dans son interview à la presse, le Président Ndayishimiye a rappelé que les élections collinaires sont simples à organiser, mais fondamentales pour la justice sociale.

Pour lui, Choisir de bons leaders, c'est prévenir les conflits à la base plutôt que de les gérer au sommet. Il n'a pas manqué de souligner le peu d'engouement que les acteurs politiques ont manifesté dans les collinaires, l'expliquant par le fait que les acteurs politiques sont animés moins par le bien du peuple que par leurs propres intérêts: "ils s'agitent moins car l'enjeu matériel est ici moindre" a-t-il dit.

Aux inquiétudes de certains Burundais sur le choix écrasant en faveur d'un seul parti, le Numéro Un Burundais rappelle que lorsque les programmes sont identiques, le peuple choisit l'exécutant expérimenté au novice, pour éviter les tâtonnements du nouveau.

En attente des futurs scrutins, le Chef de l'Etat Burundais appelle les acteurs politiques à la sérénité et à l'indépendance économique, tout en rappelant que les Burundais se réservent le droit de se choisir des leaders à leur service et non en quête de pouvoir pour en profiter. **(Présidence)**

Président Ndayishimiye a présenté le nouvel administrateur de Kiganda



Le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye s'est rendu le mardi 26 août 2025, matin en commune Kiganda, de la province Gitega où il a présenté officiellement le nouvel administrateur Madame Diane Irakoze devant une foule immense rassemblée au stade de la paroisse Munanira.

Le Président Ndayishimiye a d'abord félicité la population de Gitega pour avoir élu ses dirigeants dans le calme. Il a aussi prédit un avenir radieux à la commune de Kiganda incluant l'ancienne de Rutegama, réputée bonne élève historique en matière de développement.

Il a également fait remarquer que l'absence de leaders véritablement engagés dans la promotion du bien-être de la population a été l'une des causes majeures des difficultés auxquelles les citoyens sont confrontés, et qu'il est désormais impératif que chaque citoyen burundais s'approprie pleinement la Vision 2040–2060, en rejetant l'oisiveté et en s'investissant activement dans la construction d'un avenir prospère pour le pays.

Le Président Ndayishimiye a profité de l'occasion pour sensibiliser la population sur certaines pratiques ou comportements anti-sociaux à éradiquer notamment le manque d'hygiène, l'oisiveté, l'alcoolisme en général et la consommation des boissons prohibées en particulier.

Après les cérémonies, le Chef de l'Etat burundais a, dans le but d'encourager les investisseurs, visité, sur la colline Nyarunazi, de la zone Rutegama, un champ de plus de 1500 avocats de type HASS d'un certain Benjamin Niyokindi qui lui a exprimé le besoin d'une banque agricole et d'un encadrement de la filière Avocat, et de l'implication accrue de l'administration dans la promotion de cette culture. **(Présidence)**

Le Président Ndayishimiye a participé à la prière d'action de grâce pour les 20ans du CNDD-FDD au pouvoir

Dans l'après-midi du jeudi 25 août 2025, le Président de la République du Burundi et Président du Conseil des Sages du CNDD-FDD, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, en compagnie de la Première Dame, s'est joint aux Bagumyabanga de la province de Gitega réunis à l'école paramédicale, pour la prière œcuménique organisée chaque dernier jeudi du mois, mais qui fut l'occasion de rendre grâce pour les 20ans de leadership du parti du CNDD-

FDD.

Dans son intervention, le Président du Conseil des Sages a appelé les nouveaux élus à d'abord changer de mentalités, à écouter la population, à suivre les instructions de leurs supérieurs, et surtout avoir confiance en Dieu, prêt à fortifier ceux qu'il a choisis pour diriger son peuple.

En référence au thème du jour : « C'est Dieu qui viendra



Dans l'après-midi du jeudi 25 août 2025, le Président de la République du Burundi et Président du Conseil des Sages du CNDD-FDD, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, en compagnie de la Première Dame, s'est joint aux Bagumyabanga de la province de Gitega réunis à l'école paramédicale, pour la prière œcuménique organisée chaque dernier jeudi du mois, mais qui fut l'occasion de rendre grâce pour les 20ans de leadership du parti du CNDD-FDD.

Dans son intervention, le Président du Conseil des Sages a appelé les nouveaux élus à d'abord chan-

ger de mentalités, à écouter la population, à suivre les instructions de leurs supérieurs, et surtout avoir confiance en Dieu, prêt à fortifier ceux qu'il a choisis pour diriger son peuple.

En référence au thème du jour : « C'est Dieu qui viendra en aide aux élus du peuple burundais », le Prédicateur Apôtre Isidore Ntuyahaga s'est appuyé sur le passage d'Ésaïe 40:10, où l'Éternel affirme sa puissance et sa proximité envers son serviteur. Il promet de le fortifier, de le soutenir, et rappelle qu'il n'y a rien à craindre tant qu'il est avec lui.

Apôtre Mbayahaga a également exhorté les Bagumyabanga à suivre l'idéal de l'aigle: avoir une vision claire, s'élever au-dessus des défis, se concentrer sur ses objectifs, agir avec courage, ne pas avoir la double facette, et savoir choisir de vrais collaborateurs. L'Apôtre Isidore Mbayahaga a salué les 20 ans de leadership du CNDD-FDD, fruit d'une décision importante de placer Dieu au centre. C'est ainsi que le parti a surmonté des turbulences internes et externes, des obstacles et injures, avec dignité, et mérite pleinement des félicitations. **(Présidence)**

Le Président Ndayishimiye participe à une conférence organisée dans le cadre de la célébration de 20 ans de leadership du CNDD-FDD



Le Président de la République du Burundi et Président du Conseil des Sages du parti CNDD-FDD, Son Excellence Evariste Ndayishimiye accompagné par Son Epouse Son Excellence Angeline Ndayishimiye, a pris part à une conférence scientifique tenue en prélude de la célébration des 20 ans de leadership du CNDD-FDD et de la journée dédiée à la ligue des jeunes,

9^{ème} édition "Imbonerakure Day". Cette conférence de deux jours était une occasion où les Bagumyabanga du CNDD-FDD se sont réunis pour revisiter les réalisations, analyser les difficultés rencontrées, tirer les leçons apprises et tracer les perspectives d'avenir.

Martelant le thème: «20 ans de stabilité politico-sécuritaire: Tremplin d'une jeunesse engagée pour le

développement du Burundi, le Président Ndayishimiye a salué les acquis de la gouvernance du CNDD-FDD, un parti bâtisseur de paix et de démocratie bien que né de la tyrannie et de l'oppression.

Le Président du Conseil des Sages a affirmé que le CNDD-FDD a hérité d'un pays très pauvre, mais que des progrès notables ont été accomplis dans les secteurs des infrastructures, de l'éducation, de la santé, de la bonne gouvernance, de la justice et la réconciliation, et de la sécurité. Il a apprécié que le Burundi soit sécurisé et soit en pleine phase de développement.

Selon le Président Ndayishimiye, le changement de mentalités, l'augmentation de la production et la bonne gouvernance sont les leviers essentiels que les Bagumyabanga doivent exploiter pour faire du Burundi un

pays émergent à l'horizon 2030.

C'est pour cette raison qu'il a appelé tous les Burundais à valoriser pleinement le capital dont dispose le pays, en recommandant aux nouvelles provinces de se doter d'un slogan de développement propre, pour mieux orienter leurs efforts vers l'émergence.

Le Numéro Un Burundais a souligné que le Burundi continue de fonctionner normalement malgré l'absence d'appui budgétaire depuis 2015. Il a en outre affirmé que le pays est désormais perçu comme une solution aux conflits en Afrique, grâce à son engagement pour la paix et la sécurité, notamment en Somalie, en République Centrafricaine (RCA) et en République Démocratique de Congo (RDC). **(Présidence)**

Elections des Conseillers collinaires : Une matérialisation fiable de la double vision 2040 et 2060



A l'instar du peuple burundais, les membres du Bureau de l'Assemblée nationale ont pris part aux élections des Conseillers collinaires ou de quartiers qui se sont déroulées sur tout le territoire national, le lundi 25 août 2025. Pendant que le Président de l'Assemblée nationale, le Très Honorable Gelase Daniel Ndadirabe s'acquittait de son devoir civique à l'Ecofo de Ruvumu I, en commune de Matongo de la province de Butanyerera, le Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale, l'Honorable Fabrice Nkurunziza était à Bugiga en commune Rutana de la province de Burunga et le Deuxième Vice-Président de l'Assemblée nationale, l'Honorable Boussessia Nkezimana, à Nkanda, en commune Ruyigi de la province de Buhumuza. S'exprimant devant la presse, le Président de la Chambre basse du Parlement burundais a avoué que ces élections sont l'essence du développement. Et le Très Honorable Gelase Daniel Ndadirabe de démontrer que la colline est la première circonscription au niveau

national, ce qui traduit aussi que le peuple est le symbole du pouvoir.

Fier de ce pouvoir de se choisir ses représentants, le peuple retrouve alors les manches pour matérialiser la double vision qu'il s'est lui-même assignée, la vision qui fait du Burundi un pays émergent en 2040 et un pays développé en 2060. En d'autres termes, à travers ces élections des Conseillers collinaires, le peuple se décide, se jure et s'engage même à travailler d'arrache-pied pour atteindre cette double vision.



Pour le Premier Vice-Président de l'Assemblée nationale, ces élections collinaires permettent au peuple de se choisir des leaders qui sont des personnes de confiance puisqu'elles seront l'œil du Gouvernement. L'Honorable Fabrice Nkurunziza a interpellé ceux qui seront élus à être près de la population pour œuvrer de manière à mettre en place la volonté du Gouvernement, en l'occurrence la double vision 2040-2060, pour ne laisser personne en arrière.

Quant au Deuxième Vice-Président de l'Assemblée nationale, la population doit appuyer et soutenir les leaders collinaires élus car ce sont eux qui vont l'aider à atteindre



la double vision 2040-2060.

Selon l'Honorable Boussessia Nkezimana, cette double vision prend racine dans les ménages. Et

d'inviter chacun à se fixer des objectifs à atteindre afin de cheminer avec les autres au développement durable. **(Assemblée Nationale)**

Le Président du Sénat se présente aux Election des conseillers collinaires et chefs de quartiers



Le lundi le 25 août 2025, alors que les électeurs sont convoqués à participer à l'élection des conseillers collinaires et chefs de quartiers sur tout le territoire national, Très Honorable le Président du Sénat, Gervais NDIRAKOBUCA, s'est joint à tous les burundais à cet événement.

Il a accompli ce service civique au centre de vote de l'Ecole fondamentale de Gihango, bureau de

vote situé sur la colline Kabondo, commune Bukinyana en province de Bujumbura.

Dans son adresse aux médias, Très Honorable Gervais NDIRAKOBUCA a remercié la CENI d'avoir organisé les élections libres, paisibles et transparentes;



conformément à l'article 272 de la constitution.

Il a ensuite rappelé que les conseillers collinaires re-

présentent les intérêts de leurs communautés et prennent des décisions qui reflètent les besoins et les priorités locales. Pour ce faire, les élus locaux doivent travailler en étroite collaboration avec la population locale.

En effet, les conseillers collinaires jouent un rôle important dans le développement local, en identifiant les besoins et les priorités de leurs communautés et en travaillant pour satisfaire le peuple. (Sénat)

Bujumbura accueille la 6ème Edition de la Global Logistics Convention



Du 26 au 28 août 2025, à Bujumbura, il a été organisé la 6^{ème} Edition de la Global Logistics Convention (GLC2025). Organisée par la FEAFFA (Fédération des Agences en Douane et Transitaires de la Communauté Est-Africaine) en partenariat avec l'ABADT (Association Burundaise des Agences en Douane et Transitaires), cette conférence réunissait des experts internationaux, des représentants gouvernementaux, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des acteurs privés du secteur logistique, afin d'explorer les leviers d'une logistique transformatrice au service du commerce africain.

Présidée par l'Ombudsman du Burundi, Madame Aimée Laurentine Kanyana, la cérémonie d'ouverture a mis en lumière les ambitions du pays en matière de développement logistique. « Le Burundi, riche en ressources naturelles, est à l'aube d'une révolution logistique. Digitalisation, traçabilité, gestion intelligente des infrastructures : autant d'atouts pour devenir une plateforme logistique compétitive », a déclaré l'Ombudsman. Elle a également souligné le rôle stratégique de la logistique dans la transformation économique, appelant à un dialogue renforcé entre administrations, opérateurs et institutions pour garantir transparence, équité et efficacité dans les échanges.

L'Ombudsman du Burundi Madame Aimée Laurentine Kanyana, a également réaffirmé l'engagement de son institution à accompagner les réformes liées à la trans-

formation digitale et logistique, en veillant à la bonne gouvernance, à l'équité et à la transparence dans l'environnement des affaires. En tant qu'actrice institutionnelle, elle a insisté sur la nécessité de simplifier les procédures administratives, renforcer l'accès aux technologies et garantir un climat propice aux investissements logistiques régionaux.

Dans son allocution, Monsieur Floribert Nzoyihera, président de l'ABADT, a mis en avant la vocation du Burundi comme centre névralgique de la logistique régionale : «Petit par sa superficie mais grand par sa richesse humaine, le Burundi avance avec confiance vers un avenir d'opportunités économiques. Sa position stratégique en Afrique de l'Est fait un trait d'union naturel entre les marchés régionaux.» Il a salué l'engagement du gouvernement burundais dans la facilitation des affaires, la modernisation des infrastructures et le soutien constant au secteur privé.

Monsieur Denis Nshimirimana, Secrétaire Général de la Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi (CFCIB), s'exprimant au nom du Président Olivier Suguru, a souligné : «Le Burundi est honoré d'abriter cette 6e édition de la Global Logistics Convention. Il s'agit d'un rendez-vous stratégique pour faire avancer les discussions sur l'intégration logistique en Afrique.» Il a salué les efforts conjoints de la FEAFFA et de l'ABADT dans l'organisation d'un événement qui dépasse les frontières régionales pour rassembler les principaux acteurs de la logistique mondiale. Il a exprimé le souhait que la Global Logistics Convention 2025 laisse une empreinte durable, en jetant les bases de nouveaux partenariats stratégiques entre les acteurs logistiques du continent. Il a souligné l'importance de transformer les idées issues des échanges en actions concrètes, au service d'un commerce africain plus fluide, équitable et résilient.

Les intervenants ont présenté plusieurs projets phares visant à renforcer la position logistique du Burundi : Construction d'un terminal frigorifique à l'Aéroport Interna-

tional Melchior Ndadaye; extension et modernisation du port de Bujumbura avec le soutien de la L'Agence japonaise de coopération internationale JICA; projets de ports modernes à Rumonge et de postes frontaliers à arrêt unique (Gatumba-Kavimvira); infrastructures routières et ponts frontaliers (Buganda-Sange, Rusizi-Kamanyola) pour fluidifier les échanges; déploiement du chemin de fer Uvinza–Musongati–Gitega, lancé en août 2025; zones économiques spéciales et parcs industriels en cours de développement; participation active au Système Douanier Unique de la Communauté Est-Africaine (CEA) et au suivi électronique des cargaisons. Tous ces projets sont conçus dans une logique de durabilité et s'inscrivent dans la vision d'une économie verte et circulaire. L'objectif de la convention est de renforcer la chaîne logistique africaine.

Durant les trois jours de travaux, les participants sont invités à formuler des recommandations autour de plusieurs axes : Optimisation des chaînes d'approvisionnement; réduction des barrières tari-

fares et non tarifaires; investissements dans les infrastructures logistiques (ports, aéroports, voies ferrées, etc.); harmonisation des procédures douanières à travers la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf); renforcement des capacités des acteurs de la logistique; création de guichets uniques pour une gestion centralisée des formalités commerciales. La logistique ne se résume plus à un simple maillon technique. Elle devient un levier stratégique d'intégration régionale, de compétitivité économique, et un pilier de la ZLECAf.

L'Ombudsman a rappelé que dans un monde interconnecté, la logistique soutient les échanges, garantit la fluidité du commerce, et renforce la compétitivité régionale.» Cette 6^{ème} Edition de la Global Logistics Convention marque une étape clé dans la dynamique de transformation logistique du continent africain. Le Burundi, en accueillant pour la première fois cet événement, affirme son rôle de carrefour stratégique, prêt à jouer sa partition dans la construction d'une Afrique logistique, connectée et prospère. (RTNB)

Le Ministre en charge des affaires étrangères exhorte le personnel à préserver l'image du Burundi



Le jeudi 28 août 2025, le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, S.E. Ambassadeur Edouard Bizimana, a rencontré le personnel du Ministère. Cette réunion s'inscrit dans le cadre d'une prise de contact, étant donné que c'est la première fois que le Ministre

rencontrait l'ensemble du personnel depuis sa récente nomination à la tête du Ministère.

La réunion a débuté par la présentation de la situation générale du Ministère, faite par le Directeur Général de l'Administration et de la Gestion, Monsieur Dieudonné Ntimpirangeza. Celui-ci a rappelé que le personnel du

Ministère est réparti en deux groupes : le personnel du Service Extérieur et celui de l'Administration Centrale. Il a souligné que, malgré certains défis liés notamment à la dispersion des services du Ministère, aux difficultés de déplacement du personnel et à la gestion de plusieurs départements, le travail est assuré avec efficacité. Il a également évoqué les parcelles, les chantiers en cours de construction et des maisons du pays dans différentes Ambassades du Burundi à l'étranger.

Prenant la parole, S.E. Edouard Bizimana a indiqué qu'il s'agissait, avant tout, d'une réunion de prise de contact avec l'ensemble du personnel. Il a précisé que cette rencontre était également l'occasion de donner des consignes de travail en vue d'obtenir de meilleurs résultats. Il a encouragé chacun, dans ses fonctions respectives, à s'investir pleinement pour l'excellence du service.

Le Ministre a rappelé que le Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement constitue une vitrine du pays. A ce titre, tout le personnel, toutes catégories confondues, doit veiller à préserver et à renforcer l'image du pays. Il a exhorté chacun à éviter tout acte susceptible de ternir l'image du Ministère et, par extension, celle du pays. Par ailleurs, il a invité l'ensemble du personnel à la mise en œuvre de la bonne gouvernance, et à assurer une gestion rigoureuse des moyens mis à leur dis-



position. Après avoir constaté que le personnel du Ministère ont beaucoup de questions à soulever, le nouveau Chef de la diplomatie burundaise a promis qu'une autre réunion sera bientôt organisée, afin de répondre aux préoccupations du personnel et de transmettre leurs doléances aux échelons supérieurs, en cas de nécessité, dans l'objectif d'améliorer les conditions et la qualité du travail.

Rappelons qu'il s'agissait de la toute première réunion tenue depuis sa nomination en tant que Ministre, et depuis la fusion du ministère en charge des affaires étrangères avec certains départements de l'ancien Ministère des Affaires de la Communauté Est-Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture. (MAEIRCD)

Justice et Vision 2040-2060 : Gamaliel Nkurunziza hausse le ton

Le mercredi 27 août 2025, à Bujumbura, le Président de la Cour Suprême Gamaliel Nkurunziza a lancé un message à l'endroit des magistrats que seuls des leaders responsables, proches du peuple et engagés dans la résolution rapide des litiges peuvent bâtir une justice digne du Burundi émergent en 2040 et développé en 2060.

S'exprimant devant les présidents des tribunaux de première instance, de grande instance et des cours d'appel des communes Ntahangwa, Mukaza et Muha, il a souligné que la justice est le socle du développement durable. Il a plaidé pour la médiation comme solution alternative, afin de désengorger les tribunaux et de réduire la durée des procès, qui pénalisent souvent les citoyens les plus vulnérables.

Prenant la parole à son tour, Madame Josiane Nizigiyimana, présidente du tribunal de grande instance de Bujumbura, a formulé plusieurs recommandations clés relatives à l'Organisation de formations pour les nouveaux magistrats; augmentation du budget de fonctionnement, face aux contraintes financières ;facilitation



des déplacements pour un meilleur suivi des dossiers; sensibilisation citoyenne pour changer la perception des juges; délocalisation de certains dossiers pour rapprocher la justice des justiciables.

Cette réunion marque une étape stratégique dans le renforcement de l'Etat de droit, en mettant la justice au cœur du développement national. Le message est clair : pas de Burundi émergent sans justice crédible, rapide et équitable. (RTNB)

Accueil des délégations à une conférence organisée dans le cadre de la célébration de 20 ans de leadership du CNDD-FDD



A l'occasion du 20^{ème} anniversaire de son accession au pouvoir jumelée à la célébration de la 9^{ème} édition dédiée à la Jeunesse affiliée au Conseil National pour la Défense de la Démocratie – Forces de Défense de la Démocratie (CNDD-FDD) communément appelée «Imbonerakure Day», le CNDD-FDD a accueilli, le mercredi 27 août, plusieurs délégations étrangères à l'Aéroport international Melchior Ndadaye.

Ces invités, issus de partis politiques alliés, sont arrivés à Bujumbura, pour témoigner leur solidarité à la formation burundaise au pouvoir depuis 2005. Parmi eux, des représentants du Mouvement Pa-

triotique du Salut (MPS) du Tchad et du parti au pouvoir en Zambie.

Selon Honorable Cyriaque Nshimirimana, secrétaire général adjoint du CNDD-FDD, ces rencontres ne sont pas seulement festives. «Ce sera aussi une opportunité d'échange d'expériences entre partis amis», a-t-il déclaré. Il a insisté sur la volonté du parti de s'inspirer des modèles de fonctionnement d'autres formations politiques.

En marge de cet accueil, Monsieur Aziz Mahamat Saleh, secrétaire général du MPS (Mouvement Patriotique du Salut) au Tchad, a annoncé qu'un accord de coopération entre son parti et le CNDD-FDD sera prochainement signé. L'objectif est de renforcer les relations politiques entre les deux formations, toutes deux au pouvoir dans leurs pays respectifs. Cette annonce intervient dans un contexte régional marqué par une intensification des liens entre partis au pouvoir, dans ce que certains observateurs qualifient de "diplomatie partisane africaine". Pour le CNDD-FDD, cette dynamique s'inscrit dans une stratégie plus large visant à consolider son influence régionale et à mutualiser les expériences de gouvernance au sein de réseaux de partis politiques partageant des trajectoires similaires. (RTNB)

Signature d'un mémorandum d'attente entre l'ADB et la diaspora burundaise



L'Agence de Développement du Burundi (ADB) et la Diaspora burundaise ont organisé le mercredi 27 août 2025 un mémorandum d'entente visant à formaliser leur collaboration. Ce partenariat porte sur la promotion des investissements de la diaspora burundaise, mais également des investisseurs étrangers. Il comprend aussi l'identification et la mise en place de partena-

riats d'affaires entre la diaspora et l'ADB, le transfert de compétences, de technologies et de capitaux, ainsi que le renforcement de la visibilité du Burundi à l'international. Après la signature, Dr Révérien Nizigiyimana, directeur général de l'ADB, a souligné que ce partenariat va permettre à l'Agence d'atteindre les investisseurs étrangers via les membres de la diaspora burundaise établis à l'étranger. Il a ajouté que cette collaboration contribuera à l'initiative des réformes visant l'amélioration du climat des affaires pour les investisseurs de la diaspora.

De son côté, le président de la diaspora burundaise Monsieur Samuel Ndayiragije, a indiqué que la signature de ce mémorandum d'entente est un signe éloquent de l'engagement commun de la diaspora burundaise et de l'ADB à conjuguer leurs efforts pour le développement du pays, dans le cadre de la Vision 2040-2060. Il a précisé que ce partenariat permettra également à l'ADB d'appuyer la diaspora dans la mobilisa-

tion des investisseurs, tout en apportant des réponses aux questions que la diaspora ne pouvait résoudre

seule, notamment celles liées au Code des investissements. (RTNB)

Le salaire des cueilleurs des feuilles de thé sera bientôt revu à la hausse



bloc
in-

KAYANZA, 27 août (ABP) –

Au moment où les cueilleurs des feuilles de thé de Rwegura en commune Kayanza de la province Butanyerera (nord) ne cessent d'abandonner le travail sous prétexte que leur salaire est dérisoire, le Directeur Général de l'Office du Thé du Burundi (OTB), Monsieur Gilles Mukundwa tranquillise que leur préoccupation sera résolue endéans trois mois. Il en profite pour demander aux théiculteurs de ne plus détruire leurs champs théicoles surtout qu'ils pourront le regretter en cas de majoration du prix de feuilles de thé. Cela a été évoqué le mardi 26 août 2025, lors d'une réunion que la Direction Générale de l'OTB avait organisée à l'endroit du personnel du complexe théicole de Rwegura pour échanger sur le développement de ce complexe.

Dans son discours d'accueil, le gérant du complexe théicole de Rwegura, Monsieur Richard Nahayo, a fait savoir que cette usine se porte bien mais qu'elle est confrontée à l'insuffisance des cueilleurs des feuilles de thé et des employés dans la transformation du thé. Selon lui, ceux qui rendent leur tablier prétextent que le salaire qu'ils perçoivent est dérisoire. Abondant dans le même, le responsable en charge des plantations du

dustriel a indiqué que sur les 980 cueilleurs qu'ils avaient juste au début de cette année, il n'en reste qu'environ 600, malgré qu'ils se présentent au travail de façon irrégulière. De tout ce qui précède, le gérant du complexe théicole de Rwegura, a demandé à la direction générale de l'office du thé du Burundi de songer à majorer le salaire de ces cueilleurs des feuilles de thé afin de limiter leurs départs.

Réagissant à cette préoccupation, le directeur général de l'OTB, Monsieur Mukundwa a promis qu'il va tout mettre en œuvre pour tabler sur ce cas et qu'endéans trois mois, ce problème sera déjà résolu. Toutefois, il a indiqué que cela se fera sur base des calculs pour éviter que l'OTB ne se retrouve dans une impasse. Il a exhorté les théiculteurs de tous les complexes théicoles du Burundi à se prendre d'engouement pour cette culture industrielle d'autant plus que, selon lui, leur contribution s'avère nécessaire pour concrétiser la vision nationale. Ici, il leur a recommandé de ne plus détruire leurs champs théicoles, sous prétexte que le prix reste encore bas pour ne pas le regretter dans l'avenir. Il a également invité le personnel de l'OTB à travailler d'arrache-pied pour accroître la production théicole tant en quantité qu'en qualité. (ABP)

REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

COMMUNIQUE DE PRESSE N°08/2025 DE LA REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 27 AOUT 2025

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 27 août 2025 à Gitega, Capitale Politique du Burundi, sous la présidence de son Excellence Monsieur le Président de la République, Général Major Evariste NDAYISHIMIYE.

Comme il s'agissait de la première réunion du Conseil des Ministres après la mise en place de la nouvelle équipe gouvernementale, Son Excellence Monsieur le Président de la République a félicité les membres du Gouvernement pour la confiance placée en eux et leur a souhaité pleins succès dans leurs secteurs de responsabilité, car le pays attend beaucoup d'eux. Il a indiqué qu'ils sont appelés à beaucoup travailler pour mettre en œuvre les réformes en cours.

Il leur a rappelé le principe d'unicité du Gouvernement. Il leur a demandé de bien collaborer et d'être complémentaires en les exhortant à ne pas hésiter à demander conseil à la hiérarchie en cas de doute sur tel ou tel dossier. La communication reste très importante, a-t-il ajouté.

Il a indiqué que la déconcentration et la décentralisation des services des Ministères au niveau de la Province et de la Commune a conduit à la réduction du nombre de ministères afin que les secteurs poursuivant les mêmes objectifs soient regroupés pour faciliter le suivi-évaluation des secteurs ministériels opérant dans les Provinces.

Après la présentation et l'adoption de l'ordre du jour, Son Excellence Monsieur le Président de la République a invité le Premier Ministre à présenter la synthèse des observations issues de la réunion préparatoire du Conseil des Ministres qui avait eu lieu en dates du 22 et du 23 août 2025 et qui était consacrée à l'analyse préalable des mêmes dossiers inscrits à l'ordre du jour.

1. **Projet de décret portant organisation, missions, composition et fonctionnement du secrétariat exécutif, des départements, de la cellule d'audit et de contrôle interne de la commune,**

Présenté par le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique

Ce projet de décret s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des réformes introduites par l'actuelle loi sur le redécoupage administratif ainsi que celle qui réorganise l'administration communale.

Les principales innovations introduites dans ce projet de décret sont notamment :

1° La précision de l'organisation et du fonctionnement des départements et des services de la Commune ;

2° La précision détaillée des missions des départements, des services ainsi que celles de la cellule du contrôle et de l'audit interne ;

REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

3° La composition du personnel des départements, des Services et de la Cellule du contrôle et de l'audit.

A l'issue de l'analyse, le projet a été adopté moyennant quelques corrections.

2. Projet de décret portant modification du décret n°100/176 du 21 juillet 2021 portant missions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'intérieur, du Développement communautaire et de la Sécurité Publique,

Présenté par le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique

La modification du décret en vigueur a pour objectifs de :

- 1° Aligner le cadre réglementaire du Ministère sur les nouvelles dispositions législatives et les orientations stratégiques définies par la Vision 2040-2060 ;
- 2° Adapter l'organisation et le fonctionnement du Ministère à la réforme territoriale ;
- 3° Mettre en place une gestion axée sur les résultats à travers l'approche budget-programme.

2

3. Projet de décret portant modification du décret n° 100/111 du 30 novembre 2020 portant missions et organisation du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants,

Présenté par la Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants

Ce projet de décret intervient dans le but de :

- 1° se conformer au décret n°100/002 du 05 août 2025 portant structure, fonctionnement et missions du Gouvernement de la République du Burundi ;
- 2° la mise en œuvre de la loi portant sur le redécoupage administratif et la politique de décentralisation ;
- 3° l'opérationnalisation de la politique du budget-programme.

4. Projet de décret portant missions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, des Droits de la Personne Humaine et du Genre,

Présenté par le Ministre de la Justice, des Droits de la Personne Humaine et du Genre

Ce projet de décret intervient dans le cadre de la mise en œuvre du décret fixant la structure, le fonctionnement et les missions du Gouvernement qui transfère au Ministère de la Justice les volets « droits de la Personne Humaine » et « Genre ».

Le projet de décret intervient également dans un contexte de mise en œuvre de la politique du Budget - Programme avec la réforme importante de gestion axée sur les résultats.

REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

5. **Projet de décret portant missions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement.**

Présenté par le Ministre des finances, du Budget et de l'Economie Numérique
Le Concerné étant en mission de travail à l'étranger

Ce projet de décret intervient dans le but de :

- 1° se conformer au décret n°100/002 du 05 août 2025 portant structure, fonctionnement et missions du Gouvernement de la République du Burundi ;
- 2° la mise en œuvre de la loi portant sur le découpage administratif et la politique de décentralisation ;
- 3° l'opérationnalisation de la politique du budget-programme.

6. **Projet de décret portant missions, organisation et fonctionnement du Ministère des finances, du Budget et de l'Economie Numérique,**

Présenté par le Ministre des finances, du Budget et de l'Economie Numérique

Ce projet de décret vient se conformer au décret fixant la structure, le fonctionnement et les missions du Gouvernement qui a modifié les missions du Ministère en charge des finances.

3

Les principales innovations dans le nouveau projet de décret sont notamment :

- 1° La délégation du pouvoir d'ordonnateur secondaire au Gouverneur de Province pour le budget des directions et structures administratives concentrés du Ministère pour adapter l'organisation et le fonctionnement du Ministère à la réforme territoriale et la mise en place d'une gestion axée sur les résultats à travers l'approche budget-programme ;
- 2° La suppression du volet « pilotage de la planification du développement » qui a été transféré à la Primature.

7. **Projet de décret portant missions, organisation et fonctionnement du Ministère des Ressources Minières, Energétiques, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme**

Présenté par le Ministre des Ressources Minières, Energétiques, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Ce projet de décret intervient dans le cadre de la mise en œuvre du décret portant structure, fonctionnement et missions du Gouvernement de la République du Burundi.

Il intervient également dans un contexte de mise en œuvre de la politique du Budget- Programme avec la réforme importante de gestion axée sur les résultats. Afin de rapprocher les services du ministère à la population et de se conformer à la nouvelle organisation territoriale, le projet de décret prévoit la création des directions provinciales qui vont exécuter les missions du ministère dans les Provinces et les Communes.

REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

8. Projet de décret portant missions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage,

Présenté par la Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage

Ce projet est proposé dans le but de se conformer à la loi actuelle en rapport avec le redécoupage administratif et à celle réorganisant l'administration communale ainsi qu'au décret fixant la structure, le fonctionnement et les missions du Gouvernement de la République du Burundi.

Il se réfère aussi au Plan National de Développement Révisé et contribue à l'atteinte des objectifs de la Vision, « Burundi Pays Emergent en 2040 et Burundi Pays développé en 2060 ».

9. Projet de décret portant missions, organisation et fonctionnement du Ministère des Infrastructures, des Logements Sociaux, des Transports et de l'Equipement

Présenté par le Ministre des Infrastructures, des Logements Sociaux, des Transports et de l'Equipement

Ce projet de décret proposé vient se conformer au décret fixant la structure, le fonctionnement et les missions du Gouvernement de la République du Burundi.

Il vise à réorganiser ce Ministère afin de renforcer son efficacité opérationnelle, améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et répondre de manière optimale aux défis actuels en matière d'infrastructures et d'équipements publics.

4

L'objectif est de transférer une partie des responsabilités et des décisions vers les Directions Provinciales pour permettre une meilleure réactivité face aux besoins locaux.

La réorganisation prévoit également de renforcer les capacités des Communes en matière de gestion des infrastructures et des logements sociaux. Il s'inscrit aussi dans la logique du Budget- programme.

10. Projet de décret portant missions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique,

Présenté par le Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique

Le souci majeur qui guide ce projet de décret est de permettre le fonctionnement des services de manière fluide répondant au nouveau découpage administratif, à la mise en œuvre du budget- programme et de la Vision du Burundi Pays Emergent en 2040 et Pays Développé en 2060.

11. Projet de décret portant missions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Jeunesse, des sports et de la Culture,

Présenté par la Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture

Ce projet de décret vient s'adapter au nouveau découpage administratif car le Ministère est appelé à déconcentrer ses services jusqu'au niveau de la Province. C'est dans cette logique qu'une Direction Provinciale de la Jeunesse, des Sports et de la Culture est prévue dans ce projet de décret.

REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

L'organisation de ce Ministère tient aussi compte du décret portant structure, fonctionnement et missions du Gouvernement de la République du Burundi.

12. Projet de décret portant missions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé Publique,

Présenté par la Ministre de la Santé Publique

Ce projet de décret intervient pour se conformer à la nouvelle structure du Gouvernement, et dans l'alignement au nouveau découpage administratif.

Cette modification vise à renforcer la déconcentration des services au niveau provincial et la décentralisation au niveau communal, dans la perspective de rapprocher l'offre de soins et des services de santé publique des populations et d'améliorer la gouvernance du système de santé. Elle vise aussi l'opérationnalisation du Budget-Programme.

13. Projet de décret portant missions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité sociale,

Présenté par le Ministre Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité sociale

5

Dans le cadre de la mise en œuvre des réformes institutionnelles et administratives engagées par le Gouvernement de la République du Burundi, il s'avère nécessaire de redéfinir et de moderniser le cadre juridique régissant l'organisation et le fonctionnement du Ministère du Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité Sociale. Il s'agit aussi de se conformer au décret portant structure, fonctionnement et missions du Gouvernement de la République du Burundi.

Ce décret va garantir une meilleure exécution des missions du Ministère pour l'atteinte des objectifs de la Vision du Burundi Pays Emergent en 2040 et Pays Développé en 2060.

Une planification basée sur le budget-programme et une gestion axée sur les résultats ainsi que le rapprochement des services aux usagers requièrent une adaptation structurelle et fonctionnelle de ce ministère.

14. Projet de décret portant missions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Communication et des Médias,

Présenté par le Ministre de la Communication et des Médias

Le présent projet de décret est élaboré pour se conformer au décret portant structure, fonctionnement et missions du Gouvernement de la République du Burundi et au nouveau découpage administratif.

REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

De plus, dans le cadre des réformes du Budget-Programme, des approches innovantes ont été introduites pour améliorer la gestion des ressources publiques, en mettant l'accent sur la transparence, la responsabilité et l'efficacité des dépenses. Ces réformes sont essentielles pour soutenir la mise en œuvre de la Vision du Burundi, Pays Emergent en 2040 et Pays Développé en 2060.

Après analyse des treize projets de décrets organisant les Ministères, le Conseil des Ministres les adoptés moyennant certaines corrections et réaménagements.

Il convient de souligner qu'en ce qui concerne l'organisation des Ministères, l'administration centrale sera désormais structurée comme suit :

- 1° le cabinet du Ministre ;
- 2° le Secrétariat permanent ;
- 3° l'Inspection Générale du Ministère ;
- 4° les programmes (à la place des anciennes Directions Générales)
- 5° les actions ;
- 6° Les directions ;
- 7° les services ;
- 8° Les cellules.

6

15. Projet de décret portant déclaration provisoire d'utilité publique d'une zone destinée à l'extension du poste frontière de Kobero en Commune Butihinda de la Province Buhumuza,

Présenté par Son Excellence Monsieur le Premier Ministre

Ce projet de décret a pour objet de dégager une aire d'une superficie de huit hectares quarante-huit ares cinquante-trois centiares (**8ha48a53ca**) dont une partie servira à l'extension du parking, une autre partie pour l'élargissement de la route menant vers la Tanzanie en traçant deux voies d'accès additionnelles à celle existante et la troisième partie pour les travaux d'aménagement de la sortie du poste frontière pour avoir deux voies de sortie, afin d'éviter des mouvements incontrôlés à l'entrée du poste frontière.

A l'issue de l'analyse, le projet a été adopté moyennant quelques corrections de forme.

REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

16. Projet de décret portant modification du décret n°100/271 du 06 décembre 2021 portant organisation, missions et fonctionnement de la Primature,
Présenté par les services de la Primature

Cette modification du décret en vigueur apporte certaines innovations notamment la clarification des missions des services de la Primature pour avoir une cohérence avec la loi portant organisation générale de l'administration publique.

En outre, les missions en rapport avec la planification du développement qui étaient dévolues au Ministère en charge des finances reviennent actuellement à la Primature.

Par ailleurs, certaines structures opérationnelles qui étaient rattachées à la Primature ont été transférées dans certains Ministères tandis que d'autres qui étaient sous la tutelle de certains ministères sont revenues à la Primature.

Enfin, les Services de la Primature ont été réorganisés pour une meilleure efficacité.

Après analyse, le projet a été adopté.

7

17. Plafonds d'engagement des dépenses du premier trimestre 2025/2026,
présentés le Ministre des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique

Les plafonds d'engagement budgétaire sont soumis à la loi portant fixation du budget général de la République du Burundi pour l'exercice 2025/2026 qui introduit l'élaboration des plafonds d'engagement trimestriels des dépenses sur base des PTBA. Les plafonds d'engagement constituent un outil indispensable de régulation des dépenses.

Conformément à la loi de finances de 2025/2026, tout gestionnaire de crédit doit engager les dépenses à la limite du crédit voté et accordé.

Le Ministre ayant les finances dans ses attributions est autorisé à prendre des mesures qui s'imposent pour éviter le dépassement des crédits.

Après échange et débat, ces plafonds ont été adoptés avec la recommandation que ces plafonds soient appelés plutôt « plafonds de paiement » et que les Ministères mettent beaucoup plus d'énergie pour que les secteurs productifs génèrent des fonds pour le trésor public.

REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

18. Divers

Le Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique a présenté une note relative à la fixation de la note minimale de réussite au concours national et modalités d'orientation à l'enseignement post-fondamental pour cette année.

Pour déterminer approximativement la note minimale, il a été pris en compte le nombre de places disponibles dans les premières années du cycle post-fondamental, le nombre de places disponibles dans les écoles publiques à régime d'internat, le budget disponible pour l'entretien des élèves internes, le nombre de places disponibles dans les Lycées communaux ainsi que l'effectif par classe. Ainsi, la note minimale de réussite au concours national de certification et d'orientation à l'enseignement post-fondamental édition 2025 est de 70 sur 200 soit 35%.

La note indique également les modalités d'orientation à l'enseignement post-fondamental que ce soit dans les écoles publiques à internat ou ailleurs. La note minimale retenue pour accéder à l'internat est 98 points sur 200, soit 49%. Pour les enfants Batwa, ils auront droit d'accéder à l'internat avec la note minimale de 35%, dans le souci de les encourager à poursuivre les études.

Le Conseil des Ministres a validé la proposition de la note.

Fait à Gitega, 28 août 2025

Le Secrétaire Général de l'Etat
Jérôme NIYONZIMA. -



**Ministère des Affaires Etrangères,
de l'Intégration Regionale et de la
Coopération au Développement**

**Département de la Communica-
tion**

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi